

Florica Hrubaru, Estelle Moline, Anca-Marina Velicu (éds), *Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber*, Editura Echinoux, Cluj, 2017, 403 p.

Ce recueil, publié par l'Association roumaine des Chercheurs en Linguistique Française (ACLIF), comprend seize contributions précédées d'un *Avant-propos*, signé par **Anca-Marina Velicu**, qui présente la personnalité scientifique de Georges Kleiber, distingué en 2015 par le titre de Docteur Honoris Causa de l'Université Ovidius de Constanta. L'originalité et la qualité des contributions réunies par des questionnements sur le sens, la référence et l'analyse du discours confèrent à cet ouvrage un intérêt certain. Les spécialistes du domaine y trouveront des réflexions stimulantes et des descriptions nouvelles, dignes d'être considérées dans une logique de *linguistique cumulative*, si chère au récipiendaire de ces hommages.

Gaston Gross part de l'idée, déjà exposée en 1994, que la plupart des lexèmes sont polysémiques, qu'il s'agisse d'un mot de la langue générale ou d'un terme de spécialité. En s'appuyant sur le fait que chaque sens d'un mot polysémique est glosé par un synonyme différent, il propose une analyse critique de la synonymie établie sur la base de l'étude statistique du sens des mots (visant principalement le *Dictionnaire Electronique des Synonymes*, CRISCO, Université de Caen). L'auteur considère que la voie statistique de calcul de la synonymie a ses limites, parce que les supposés synonymes d'un mot arrivent à être ordonnés par ordre alphabétique dans des listes qui mélangent, sans les expliciter, les catégories grammaticales, et parce que le comptage statistique n'apporte pas d'informations sur les conditions du choix de chacun desdits synonymes. Pour l'auteur, seule la prise en compte des catégories et des schémas de phrases permet la levée de l'ambiguïté sémantique et elle seule devrait régir toute détermination d'une relation synonymique. Ainsi, dans la grille d'analyse de la phrase simple, Gaston Gross propose de tenir compte de la classe sémantique du prédicat, du nombre et de la nature sémantique des arguments, de la morphologie du mot, de la forme de son actualisation, de la nature de son aspect, de la détermination des prédicats nominaux et du domaine d'usage. S'appuyant sur sa conviction que les études linguistiques ne devraient pas séparer le lexique, la syntaxe et la sémantique, car aucun de ces niveaux n'est autonome, sa conclusion est qu'« une synonymie efficace ne peut être à l'heure actuelle mise au point à l'aide de la seule statistique, dans la mesure où il n'existe pas encore de description des propriétés des phrases élémentaires » (p. 30).

Dans le cadre de la sémantique lexicale, l'article d'**Alexandra Cuniță** prend comme terrain d'observation le lexique de l'astronomie, où on a assisté à une évolution sémantique et référentielle des dénominations. L'auteure observe l'usage des mots *planète*, *étoile*, *astre*, *Terre* au croisement de la terminologie de spécialité et des dénominations du langage courant. On y trouve aussi, dans une réflexion sur l'emploi métaphorique du mot *paradis* associé aux termes de l'astronomie, une remarque intéressante sur l'activation d'un schéma analogique qui suppose la reconstitution par l'inférence de « phrases manquantes » dans le processus de métaphorisation de mots appartenant à des domaines notionnels différents.

Toujours en rapport avec la polysémie, **Ion Guțu** observe le fonctionnement des mots-symboles qui développent une « polysémémie » dans le registre connotatif-esthétique. Cette « polysémémie » est motivée catégoriellement et dépend fortement de critères culturels. Elle peut aller jusqu'à l'expression d'antonymies par la même unité nominale, arrivant ainsi à une polysémie hétérogène ou une « énantiosémie ».

Dans le même domaine, **Estelle Moline** ajoute à ses études précédentes sur l'expression lexicale de la manière une analyse détaillée du fonctionnement différent des homonymes *mode*_{fém} et *mode*_{masc}, qu'elle compare à la synonymie des mots *manière* et *façon*. Il sera sans doute utile de consulter aussi, pour une vue globale du sujet (traitement lexical, morphosyntaxique), le livre qu'elle a publié à ce sujet avec Dejan Sojic¹.

De son côté, **Nelly Flaux** circonscrit, dans la sous-classe des noms d'idéalité, les « noms de paroles qualifiées » dépendant de verbes du *dire*, comme dans *dire des sottises / des bobards*, *proférer des imbécilités*, *énoncer des sornettes*, qu'elle dissocie des noms d'actes qualifiés, dépendant de verbes apparentés à *faire* : *faire des gentillesse*, *commettre une imprudence*, *multiplier les imbécilités*. L'auteure commence par rappeler les propriétés générales des noms d'idéalités (principalement dénotant des objets concrets mais non physiques) et leur typologie, pour faire état ensuite des propriétés combinatoires des noms de paroles qualifiées, telles que l'exclusion du déterminant défini en l'absence d'un modifieur du nom, la préférence pour le déterminant indéfini pluriel (à peu d'exceptions près) et le rejet, parmi les modifieurs, des adjectifs temporels-aspectuels comme *passé* ou *futur*. Elle passe en revue aussi des transformations morphologiques comme la dérivation ou la conversion, ou encore les propriétés sémantico-référentielles des noms en question, comme la désignation à la fois, pour certains, d'actes et de paroles, avant d'observer les noms qui désignent exclusivement des actes ou exclusivement des paroles qualifiées. Signalons les inventaires, fort

¹ Moline, E. et Sojic, D., *L'expression de la manière en français*, Ophrys, 2016.

utiles, de configurations comprenant des noms de parole qualifiée, l'analyse des cadres syntaxiques minimaux où ils figurent, ainsi qu'un appareil critique très riche.

Du côté de la sémantique des adjectifs, **Marcel Vuillaume** apporte un éclairage sur le sens de *fortuit*, qui a été utilisé dans la terminologie linguistique, de manière impropre selon l'auteur, comme principe de classement des noms (cf. les « événements fortuits » regroupés sous cette étiquette par G. Gross et F. Kiefer dans « La structure événementielle des substantifs », 1995², ou les actions « fortuites » telles que *attentat*, *braquage*, *assassinat* dans R. Huyghe, 2014³). L'auteur analyse le sens de cet adjectif en relation avec des noms tels que *ressemblance*, *rencontre*, *rapprochement*, *concomitance*, *collision*, sélectionnés dans une liste non exhaustive, mais suffisamment riche de noms qui correspondent totalement ou partiellement aux critères pouvant expliquer la *fortuité* : l'implication de deux participants, une série causale propre à chaque participant et l'indépendance de ces séries causales, menant au hasard du rapprochement du résultat de ces causes indépendantes. Sur la base de ces critères, M. Vuillaume montre que le terme *fortuit* n'est pas adapté pour décrire des événements ou des actions telles que les catastrophes naturelles, les incidents techniques, les phénomènes météorologiques, qui ont un caractère non programmé, ni des actions programmées telles que *attentat*, *braquage*, *assassinat*, et cela, parce qu'ils ne sont pas conçus comme résultant de séries causales différentes. L'auteur distingue ainsi *fortuité intrinsèque* et *fortuité contextuelle*, cette dernière pouvant justifier de dire, par exemple, *un orage fortuit*, seulement si cela reflète la coïncidence spatio-temporelle d'un événement naturel avec un autre.

Dans le domaine de la sémantique des structures, on doit à **Céline Benninger** une étude minutieuse des constructions binominales qui réunissent des substantifs quantificateurs temporels et des noms de matière (cf. *une semaine de tabac*), qui interpellent par le fait que le temps n'entre pas *a priori* dans les propriétés définitoires des matières. Après un rappel des propriétés des substantifs quantificateurs et de celles des noms de matière, l'auteure élimine, parmi les configurations qui résultent de cette association, les syntagmes où les substantifs temporels servent de caractérisants (cf. *un jour de neige* = un jour où il neigeait), pour présenter ensuite les syntagmes où les substantifs temporels sont réellement quantificateurs, comme dans *se priver d'une semaine de tabac* équivalent à *se priver du tabac* / *d'une grande quantité de tabac* (« se priver de la quantité de tabac censée être consommée pendant une semaine »). La quantité de matière est donc envisagée en

² In *Folia Linguistica*, XXIX/1-2, p. 43-66.

³ « La sémantique des noms d'action : quelques repères », *Cahiers de lexicologie*, 105, p. 181-201.

rapport avec la durée du nom temporel et diminuerait ou augmenterait proportionnellement à celle-ci (*une semaine de tabac, un mois de tabac*). La quantification s'opère par le truchement de l'intervalle temporel lié à l'accomplissement du processus implicite dans lequel elle est engagée. Les tests de la substitution du substantif quantificateur par un déterminant (*du, beaucoup de*) ou par *une certaine / grande quantité* ne s'appliquent en revanche pas à d'autres syntagmes comportant un N1 de temps et un N2 de matière, comme dans *dix ans d'amiante*, qui sont ambigus et s'interprètent contextuellement (peuvent renvoyer à la durée d'exposition à l'amiante, et non à la quantification de la matière). La structure en soi s'avère donc être non seulement peu fréquente, mais aussi polysémique, le point commun des différentes interprétations étant un processus implicite (ou « prédicat effacé », d'après G. Gross) qui permet la reformulation de la quantification ou de la caractérisation.

Anne Theissen propose une fine analyse des expressions *une fois / un jour* mettant en lumière les raisons de leur équivalence limitée, malgré leurs propriétés communes : ce sont des locutions grammaticalisées fonctionnant comme des adverbes de phrase et exprimant un repère temporel absolument indéterminé ; elles s'apparentent à un quantificateur indéfini par le fait qu'elles portent à l'existence la prédication qu'elles introduisent et pour laquelle elle servent d'unique repère, temporellement indéterminé ; elles ne peuvent être utilisées sans un contexte préalable, c'est-à-dire qu'elles se fondent sur des « ensembles d'extraction » de « jours » ou de « fois » disponible discursivement, à la manière des quantificateurs partitifs ou forts. Les différences proviennent des noms qui les composent. L'usage de *un jour* s'appuie sur l'explicitation, dans le contexte antérieur, qui comprend d'autres repères temporels précis, comme *en 1944 / depuis quinze ans*, d'un intervalle suffisamment long pour justifier l'indétermination de *un jour*, qui s'y loge. L'emploi de *une fois* s'appuie sur un ensemble d'occurrences d'un même type de procès, que le contexte antérieur introduit à l'aide d'expressions itératives (*plusieurs fois, à plusieurs reprises*), qui ouvrent la voie à *une fois P*. Cette différence de nature des ensembles prérequis fait que : (i) *un jour* est plus fréquent que *une fois*, parce qu'un intervalle temporel est plus facile à construire, dans une narration, qu'un ensemble de procès du même type ; (ii) *un jour* se substitue plus facilement à *une fois*, parce qu'une succession d'occurrences de procès suppose un déroulement dans le temps.

Philippe Gréa revient aux notions de « molécule proverbiale » et de « forme forte » qu'il a déjà proposées, avec une analyse très fine des relations lexicales sémantiques qui donnent de la cohérence à la « molécule » (*architecture relationnelle forte, articulation sans restes*) et qui assurent ou rendent possible la transposabilité du proverbe à des domaines autres que son domaine-source (comme appliquer *L'arbre*

cache la forêt à d'autres domaines que celui des végétaux). Pour mettre en lumière les facteurs de la transposabilité des proverbes, l'auteur compare des proverbes métaphoriques officiels (transposables) et des phrases génériques non proverbiales (non transposables). La comparaison porte sur les schémas qu'il appelle « molécules sémiques fortes », abstraites, construites sur le modèle argumental des verbes enrichi d'éléments conceptuels activés par la construction phrastique en question. Une idée qui nous paraît intéressante est celle des relations sémantiques qui relient les termes d'un énoncé proverbial et donnent de la cohérence à la « molécule sémique » proverbiale, comme la relation qui s'établit définitoirement ou culturellement entre *arbre* et *forêt*, entre *médecin* et *soigner*, entre *ouvrier* et *outils*, entre *chat* et *rat*, etc. Un proverbe se définit alors comme la lexicalisation d'une forme sémantique forte ou d'une molécule proverbiale qui, elle, « doit exclusivement se constituer à partir des ressources sémantico-lexicales intrinsèques à l'énoncé, sans faire appel à des éléments qui lui seraient extérieurs » (p. 322). Enfin, on ne peut que regretter un problème d'édition : la numérotation des exemples commentés est généralement 0, ce qui rend difficile leur identification.

Des processus anaphoriques particuliers concernant la relation membre-collection sont présentés par **Mathilde Salles**, qui commence par une synthèse des descriptions de l'anaphore en relation avec les noms collectifs. L'auteure montre d'abord que les noms génériques de membres d'une collection (*membre*, *élément*) sont introduits, si l'homogénéité de la collection est inférée, par l'anaphore possessive et non par l'anaphore associative en *le / les*. Si l'article défini est utilisé avec le nom *membre*, son emploi est généré par une expansion du nom et non par son emploi anaphorique strictement associatif, sauf dans le cas particulier où une expansion nominale introduit une différenciation au sein de la collection homogène, comme *membre de droit / indépendant*, par exemple. L'auteure explique aussi le cas particulier où l'anaphore associative avec *le* ou avec *ce* peut fonctionner « à l'envers », du membre aliénable à la collection hétérogène, en application du principe de contiguïté, comme dans *le bus*, *les camions* => *le / ce convoi* ; *ses sœurs*, *son père* => *toute cette famille* ; *les maisons* => *ce hameau*.

La morphologie est elle aussi présente dans ce volume, avec l'article de **Maria Tenchea** sur les formes de gérondif roumain construites avec le préfixé négatif privatif *ne-*, comparées à leurs équivalents en français. L'étude, très approfondie, prend ainsi une orientation descriptive contrastive non seulement fort utile en traductologie, mais aussi intéressante par le fait que les études sur les structures négatives du gérondif sont relativement rares. Le gérondif négatif y est présenté dans de nombreuses positions syntaxiques, avec leurs interprétations sémantiques.

Avec son article, **Jesús Vásquez-Molina** complète ses études précédentes sur la négation explétive par celle des exclamatives rhétoriques de l'espagnol, où, à la différence du français, la négation explétive se caractérise par une réelle vitalité, par un emploi plus fréquent dans la langue orale que dans la langue écrite et par sa présence dans le registre courant et même familier.

Deux contributions de ce volume sont dédiées à l'imparfait. La première est due à **Patrick Caudal**, qui propose une étude développée (77 pages) des « usages atténuatifs » de l'imparfait, qu'il observe entre conventionnalité (ou constructionnalité) locale et compositionnalité globale, termes qu'il explique en préambule. Il est toutefois regrettable que la lecture de ce texte soit gênée par des erreurs d'édition : les renvois aux exemples correctement numérotés apparaissent sous des 0 dans le commentaire, ce qui rend impossible leur identification (voir la formulation « ce n'est pas à 0 que 0 devrait être équivalent, mais à 0 », page 241, ou la séquence « cf. 0 / 0 / 0 » en conclusion, provenant probablement d'hyperliens inactivés lors de la construction du volume).

La deuxième étude, signée par **Bert Peeters**, rouvre la problématique de l'imparfait dit, selon les auteurs, *de rupture, de clôture, d'ouverture, d'événement, de nouvel état*, qu'illustre *Elle le vit, se montra, sourit. Le soir même, il était son amant*, pour proposer une explication textuelle *interlocutive* empruntée à la grammaire textuelle de Weinrich. L'auteur discute d'abord, dans un style très agréable, les différentes interprétations antérieures, pour nous faire part ensuite de son cadre explicatif appuyé par de nombreux exemples amplement discutés : l'imparfait cité a un effet de *défocusation* de l'événement désigné, alors que les temps perfectifs ont un effet de focalisation des procès. On peut se demander toutefois si le complément de temps *le soir même* et d'autres, équivalents, ne mériteraient pas d'être davantage pris en considération.

Dans le domaine de la pragmatique, **Olga Galatanu** nous livre une synthèse de ses travaux sur la sémantique de l'interaction verbale (ou sur l'ontologie des actes illocutionnaires qui constituent l'action verbale), en donnant de nombreuses références et une riche bibliographie. L'idée maîtresse en est la conceptualisation des ontologies de l'action verbale en partant de l'analyse sémantique des verbes qui désignent des actes de langage, mais en les rapportant à une langue et à une culture données, ce qui oblige à faire des enquêtes sur les représentations conceptuelles de ces actes. Les questions réfèrent à l'universalisme, à la généricité ou à la spécificité de ces conceptualisations dans les langues-cultures. L'analyse sémantique des verbes qui peuvent apparaître dans une configuration illocutionnaire comprend ainsi des éléments hiérarchisés, en commençant par l'intention de communication du sujet parlant, suivie

par l'intention illocutionnaire et par différents « points de vue » sur la direction d'ajustement entre la parole et le monde, sur l'interaction avec le destinataire, sur l'intersubjectivité, sur le vécu subjectif du sujet parlant qui réalise l'acte de langage. Comme le dit l'auteure, l'ensemble de ces éléments forment « une configuration modale complexe de l'acte illocutionnaire » (p. 349) et constitue, en même temps, la signification nucléaire du verbe qui le désigne, en s'associant à des hypothèses sur les attitudes possibles du sujet parlant et du destinataire de l'acte illocutionnaire, des représentations culturelles, des stéréotypes, etc.

Enfin, **Liana Pop** observe les mécanismes discursifs d'un certain journalisme électronique, qui recourt à des techniques spécifiques au support numérique, comme la multiplication des clics sur des titres accrocheurs et indéterminés menant seulement en troisième position au texte informatif qui « donne » en clair le référent. Au-delà de l'intérêt strictement numérique de cette démarche (le nombre de clics sur un article étant un critère de visibilité et d'évaluation de l'article), les procédés linguistiques méritent, en effet, d'être relevés. On note, par exemple, l'usage des descriptions définies opaques, des « démonstratifs-titres » utilisés aussi dans la presse imprimée (cf. Georges Kleiber⁴ à ce sujet), de l'homonymie ou des fausses pistes interprétatives destinées à accroître un niveau d'attente et à créer la surprise de la découverte du vrai référent. Ces mécanismes linguistiques sont au service des procédés discursifs de la temporisation et du dévoilement tardif du référent.

Emilia Hilgert
Université de Reims Champagne-Ardenne
emilia.hilgert@univ-reims.fr

⁴ Kleiber, G., « Comment fonctionnent les démonstratifs-“titres” », in Birkelund, M., Mosegaard-Hansen, M.-B. et Norén, C. (éds), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Peter Lang, Berne, 2008, p. 495-509.